

SOS médecins de campagne

**Généralistes trop nombreux en ville,
absents des zones rurales. Dans notre
région, la médecine fait souvent le grand
écart. Notre dossier**

P.2



LE CHIFFRE

16

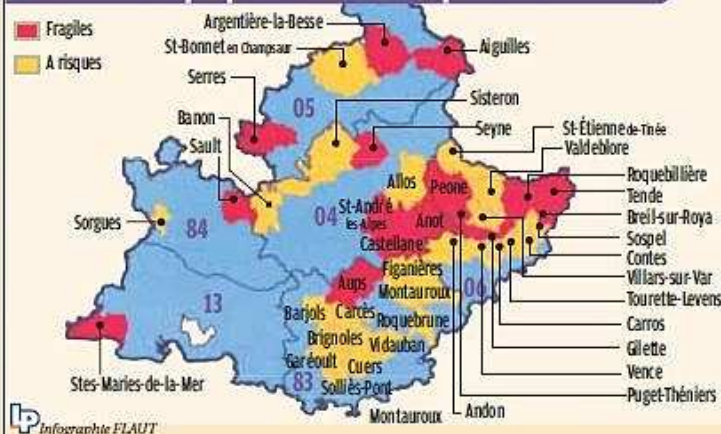
C'est le nombre de cantons dans la région qui sont des "espaces de santé de proximité fragiles", dont les habitants risquent de ne plus avoir de médecin proche.

LE CONTEXTE

Agir pour éviter les déserts médicaux

Notre région n'est pas celle où les déserts médicaux, c'est-à-dire l'absence de généralistes dans des secteurs ruraux ou même urbains, seront les plus nombreux dans les années à venir. Mais il y a déjà une "fracture" qui se creuse entre des villes et des quartiers où les plaques de praticiens s'alignent et celles où les docteurs âgés ne trouvent pas de successeurs. Le gouvernement, avec l'Agence régionale de la santé, a créé une commission de coordination de l'offre de proximité. Concrètement, sans mesure autoritaire, il s'agit d'inciter, avec le "contrat d'engagement de service public" (Cesp), les jeunes médecins à s'installer dans les zones "fragiles". Qu'ils soient étudiants, à partir de la deuxième année, ou déjà internes, ils vont toucher 1200 euros brut durant leur parcours à la fac et dans les établissements de santé, sous réserve qu'ils s'installent durant une période minima - 2 ans - dans un de ces secteurs sous-médicalisés.

Ces cantons qui pourraient manquer de médecins



LA PHRASE

"L'accès aux soins, dans les vallées les plus reculées de la région, comme dans certains quartiers de Marseille, est une question cruciale d'égalité républicaine."

DR LADISLAS POLSKI
CONSEILLER RÉGIONAL

Campagne cherche médecin

Avec le vieillissement de la profession, des mesures financières sont prises pour pousser les jeunes généralistes à s'installer en zone rurale ou dans des quartiers mal couverts. Utile mais pas suffisant car les mentalités changent

Qu'on se le dise, les médecins ne sont pas des hussards de la République, ces instituteurs que l'on envoyait dans les vallées reculées éduquer les fils d'agriculteurs. Ils tiennent à leur liberté d'installation et, pour certains, à valoriser leurs dix ans d'études. Alors, quand la moyenne d'âge des docteurs de campagne frise ou dépasse 55 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les candidats à leur succession ne se bousculent pas au portillon pour aller ausculter et soigner sur le plateau de Sault (Vaucluse), le canton de Seyne (Alpes-de-Haute-Provence) ou d'Aups (Var). Aussi, le gouvernement, avec son représentant en Proven-

ce-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence régionale de la santé, doit agir pour éviter que les généralistes ne se concentrent dans les villes et que des "déserts médicaux" n'apparaissent. Cela alors que la population vieillit et que des zones jadis abandonnées se repeuplent. Un dispositif pour l'instant modeste se met en place pour que des plaques de médecins reflouissent dans les vallées et certains quartiers "sensibles" des villes. Tout d'abord, le contrat d'engagement de service public qui permet aux futurs médecins de voir financer leurs études sous réserve qu'ils acceptent de s'installer dans un des cantons sous-médicalisés de la région et

de France. Six l'ont signé en Paca sur les 90 généralistes qui vont sortir de leur cursus. Ensuite, la Caisse régionale d'assurance maladie propose des aides à l'installation dans ces mêmes zones et un complément de revenus, si les praticiens exercent en groupe. Enfin, l'État et la Région financent et installent des maisons médicales pour permettre cette pratique commune dans ces "espaces de santé de proximité fragiles".

Philippe LARUE

Pour plus d'infos, www.cesp.sante.gouv.fr

ILS EXERCENT DÉJÀ

Aux Saintes comme à Gréoux il faut avoir la vocation et s'adapter

Le Dr Alengrin, près d'Arles ou le Dr Scola, dans les Alpes, racontent leur choix et leurs difficultés.

Il croise les doigts, après des années de recherche. Le Dr Jean-Pierre Alengrin, installé aux Saintes-Maries-de-la-Mer, devrait pouvoir souffler sur les gardes. *"Avec l'autre praticien, nous cherchions en vain un généraliste pour exercer avec nous. Malgré des appels, des annonces, personne ne voulait venir. Cet été, j'ai même eu un candidat qui s'est désisté au dernier moment. Cette fois, j'ai un volontaire qui semble solide, médecin attaché à une ambassade qui est venu en vacances aux Saintes et qui veut rentrer en France."* Le canton des Saintes, qui passe de

2 500 habitants l'hiver à plus de 25 000 l'été, fait partie des 16 définis par l'Agence régionale de la santé comme "zones fragiles" avec Sault (Vaucluse), Aups (Var), Seyne, Saint-André-les-Alpes, Annot et Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), l'Argentière-la-Bessée, Aiguilles, Serres (Hautes-Alpes) et six autres dans les Alpes-Martimes.

Installé par choix depuis 2006 à Gréoux-les-Bains, le Dr Franck Scola, 38 ans, a compris avant d'autres une évolution radicale de la "micro-région". Celle qui bouleverse les pratiques médicales d'une région rurale. *"Comme j'ai fait un stage validant avec les expatriés français du Brésil, je me suis spécialisé dans la prise en charge*

des familles des chercheurs, techniciens, cadres expatriés qui travaillent sur le projet Iter à Cadarache. Ce n'est pas seulement le fait de maîtriser les langues étrangères qui est important mais aussi de s'adapter à une autre culture dans la délivrance des soins, par exemple dans l'expression des symptômes. Il faut parer de nouveaux risques médicaux sociaux."

Autres risques, celui des quartiers Nord de Marseille, où certaines cités n'ont plus de médecins proches. La Région veut y implanter une "maison médicale" où les praticiens exerceront en groupe et pourront recevoir une formation avec un chef de clinique de médecine générale.

Ph.L.